**46ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Uruguay**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 1er mai 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de l’Uruguay et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous félicitons l’Uruguay d’avoir adopté la loi globale sur la violence à l'égard des femmes, la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse et la et la loi sur l'égalité du mariage, même si nous demeurons inquiets du nombre élevé de féminicides.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg souhaite faire les recommandations suivantes :

1. intensifier les actions nationales pour prévenir, combattre et faire cesser toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles, y compris la violence domestique et la violence sexuelle ;
2. améliorer les conditions de détention en veillant à ce qu’elles soient conformes à l’Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus,

notamment les règles Nelson Mandela, de Beijing et de Bangkok ;

1. faire avancer les enquêtes sur toutes les allégations de violations des droits humains commises pendant la période de la dicture militaire et traduire les auteurs en justice.

Nous souhaitons plein succès à l’Uruguay dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[195 mots – 1 minute 10 secondes]